

REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)

PROGRAMME CADRE DES INTERVENTIONS DU FIDA EN MILIEU RURAL AU BENIN (ProCaR)



**EVALUATION FINALE DU PARTENARIAT 2018-2019 ENTRE LE
PROCAR ET LES RADIOS COMMUNAUTAIRES**

RAPPORT D'EVALUATION

Août 2019

Table des matières

Introduction

3

1. 4

2. 4

3. 4

1. 6

2. 7

3. 7

4. 9

5. 10

6. 11

7. 13

8. 13

9. 14

Conclusion

16

Annexe 1 : Liste nominative de l'équipe d'évaluation

17

Annexe 2 : Liste de présence des entretiens avec les radios

17

Annexe 3 : Notation des radios

19

Introduction

Le Gouvernement de la République du Bénin a sollicité l'appui financier du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR). Le projet est exécuté sur une période de sept (07) ans (2017 – 2023) et d'un coût d'environ \$US 49.1 millions.

Le FIDA accompagne les efforts du Gouvernement du Bénin et des acteurs du secteur agricole dans la conception et la mise en œuvre de sa politique agricole en général et du Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole en particulier.

Le PADMAR dont l'objectif général est de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté rurale est l'un des trois projets actifs du Programme Cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (ProCaR), les deux autres étant le Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER) volet piste rurale et le Projet d'Appui à la promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA).

L'objectif de développement du PADMAR est d'accroître durablement les revenus des exploitations maraîchères, tout en améliorant leur résilience aux effets du changement climatique.

Le PADMAR est structuré autour de trois (3) composantes comprenant deux composantes techniques et une composante de coordination.

La zone d'intervention du Projet couvre les régions sud du Bénin et intervient dans 7 départements (le Mono, le Couffo, l'Atlantique, le Littoral, l'Ouémé, le Plateau et le Zou) sur les 12 que compte le pays. En sommes, le PADMAR interviendra dans 27 sur un total de 44 communes.

Quant aux groupes cibles du projet ce sont : (i) les petits producteurs maraîchers exploitants des superficies de petite taille de 1/8 ha ; (ii) les ménages agricoles vulnérables, caractérisés par une faible diversification des cultures, motivés et s'intéressant au maraîchage; (iii) les autres acteurs de la filière en amont et en aval de la production, comprenant les activités et métiers connexes, dont la distribution d'intrants, la commercialisation, la transformation, l'artisanat (l'installation et l'entretien des équipements d'irrigation) et la fourniture d'autres services. Parmi ce groupe cible, les jeunes et les femmes constitueront des cibles privilégiées pour le PADMAR.

Démarré en avril 2017 et en 2018 par la mise en place du dispositif terrain, le projet a pour but d'informer de susciter l'adhésion des groupes cibles d'une part, puis rendre plus visibles au fur et à mesure les résultats obtenus et les bonnes pratiques identifiées, les capitaliser et les mettre à l'échelle d'autre part. C'est pourquoi en 2018, le projet a signé des contrats avec les radios communautaires partenaires pour une durée d'un an.

Après douze (12) mois de mise en œuvre des contrats des radios communautaires, il est nécessaire de faire un bilan de leur prestation.

C'est dans ce cadre que du 05 au 10 août 2019, une mission d'évaluation a été organisée par le PADMAR afin d'apprécier la mise en œuvre des activités contractuelles au niveau de chaque radio partenaire.

Le présent rapport fait le point des différentes observations, constats et recommandations en vue du renouvellement ou non desdits contrats.

1. Objectifs

L'objectif global de la mission est d'évaluer la prestation des radios partenaires du PADMAR afin d'analyser leurs performances respectives dans la mise en œuvre du contrat cadre.

De façon spécifique, il s'agira :

- D'apprécier pour chaque contrat cadre le niveau de réalisations des activités et la consommation financière ;
- D'analyser le respect des clauses contractuelles ;
- D'analyser les points forts et les points faibles de réalisations du contrat sur la période d'évaluation ;
- De faire des recommandations d'amélioration du contenu des contrats avec les radios partenaires pour une meilleure contribution aux objectifs du PADMAR et du ProCaR.

2. Résultats attendus

A l'issue de cette mission, les résultats attendus sont les suivants :

- Le rapport réalisation/planification est établi au niveau de chacune des radios;
- Le respect du contenu du contrat cadre est analysé ;
- Les points forts et les points faibles de la mise en œuvre du contrat sont ressortis ;
- La performance de chaque radio communautaire dans la mise en œuvre du contrat cadre est établie ;
- Les recommandations à prendre en compte pour améliorer les futurs partenariats sont formulées en cohérence avec les objectifs du PADMAR et du ProCaR.

3. Méthodologie

La mission a été conduite par une équipe du ProCaR/PADMAR composée de CSE/PADMAR, RGSC ProCAR et RGJC/ProCAR. A ces membres a été associée une personne ressource du MAEP, avisée experte en Communication.

Neuf (9) radios communautaires ci-après ont été concernés par cette évaluation.

Tableau n° 1 : Liste des radios objet de l'évaluation

N°	Communes	RADIOS COMMUNAUTAIRES
1	ABOMEY-CALAVI	LA VOIE DE TADO
2	OUIDAH	RADIO KPASSE
3	ADJOHOUN	LA VOIX DE LA VALLÉE
4	ADJA-OUÈRÈ	RADIO ADJA-OUÈRÈ
5	COVÈ	TONASSE
6	ZOGBODOMEY	TONIGNON

N°	Communes	RADIOS COMMUNAUTAIRES
7	KLOUEKANME	COUFFO FM
8	LALO	RADIO RURALE LOCALE LALO
9	LOKOSSA	RADIO MONO "LA VOIX DE LOKOSSA

Conformément aux termes de référence de la mission, une méthodologie participative et inclusive déployée pour garantir l'atteinte des résultats a été suivie. Elle a été subdivisée en trois (3) phases que sont :

- la tenue d'une séance de cadrage ;
- la collecte des données et
- l'analyse des données collectées et la rédaction du rapport.

La séance de cadrage de la mission : elle a permis aux membres de l'équipe de mission d'harmoniser leur compréhension des objectifs de la mission et d'affiner les outils de collecte des données sur le terrain. A l'issue de la séance, quatre outils ont été validés, en l'occurrence : la grille d'appréciation de la mise en œuvre des activités du contrat, le questionnaire d'entretiens avec les acteurs des radios, le guide d'animation des focus groups et le tableau des critères de notation des radios.

L'étape de collecte de données qui est celle de déroulement de la mission proprement dite a été meublée notamment par : les entretiens avec les acteurs des neuf (9) radios partenaires parties prenantes aux contrats ; un entretien avec l'équipe terrain du PADMAR constitué de l'équipe de l'Unité Régionale d'Appui Sud et les Techniciens Spécialisés en Maraichage et l'animation de six (6) focus groups avec des bénéficiaires dans 3 communes : Ouidah, Covè et Lokossa.

Il est à noter que les entretiens avec les acteurs des radios se sont déroulés au siège desdites radios en présence de Directeurs, Chefs programmes et animateurs des émissions objets du partenariat. Au total, quarante-quatre (44) responsables et agents de radios ont été rencontrés durant cette mission. Deux principaux points ont été abordés à cette étape, le remplissage de la grille d'appréciation de la convention par les partenaires et les questions évaluatives dont les réponses ont été consignées par la mission.

Quant aux focus groups, ils se sont déroulés en milieu réel et ont permis d'échanger en langue locale avec des sous-groupes homogènes de jeunes hommes, de jeunes femmes, de femmes adultes et d'hommes adultes. Ces focus groups ont permis de recueillir le feedback des bénéficiaires du projet sur la réalisation des émissions. Ces focus groups ont été organisés dans les communes de Ouidah (Coopératives « Djihinto la fortune » et groupement Nonvignon), Covè (Coopérative Agro Pour Tous) et Lokossa (Coopérative Saint Michel). Ces focus groups ont été animées avec 6 sous-groupes composés en moyenne de 5 personnes à l'aide du guide d'entretien et a réuni au total 37 bénéficiaires dont 14 femmes (37%) et 26 jeunes (70%).

La dernière étape, celle de l'analyse des données et la rédaction du rapport a été faite à l'aide du croisement de critères variables contenus dans la grille d'appréciation des contrats, des critères de notation et les éléments recueillis des focus groups. L'analyse du contenu des différentes informations collectées ont permis l'élaboration du rapport d'évaluation.

4. Réalisation des émissions

L'objectif général poursuivi dans le cadre du partenariat avec les radios communautaires est de Contribuer à la visibilité des réalisations des projets actifs du ProCaR à travers la production et la diffusion des émissions.

De façon spécifique, il s'agissait pour chaque radio de :

- Réaliser des émissions thématiques identifiées par le projet ;
- Diffuser les émissions tout en s'assurant du feedback ;
- Rendre compte régulièrement au ProCaR de la mise en œuvre du contrat.

Au terme de la mise œuvre des contrats, 167 émissions ont été réalisées répartis en 6 genres radiophoniques :

- Reportage ;
- Magazine ;
- Table Ronde en studio ;
- Emission Grand Public (Atchakpodji) ;
- Emission Interactive ;
- Microprogramme.

Le point de réalisation des émissions par radio se présente comme suit :

Tableau 2 : Répartition des émissions réalisées par radios communautaires

Radios communautaires	Types d'émission	Nombre d'émissions
LA VOIE DE TADO	Emission grand-public, reportage, microprogramme, table ronde en studio	26
RADIO KPASSE	Emission interactive, table ronde en studio, Emission grand-public, reportage	20
LA VOIX DE LA VALLÉE	Magazine, table ronde en studio, Microprogramme, Emission interactive	37
RADIO ADJA-OUÈRÈ	Emission interactive, reportage, table ronde en studio	8
TONASSE	Table ronde en studio, table ronde en studio, Emission interactive, Emission grand-public, Microprogramme	15
TONIGNON	Table ronde en studio, reportage, Microprogramme	10
COUFFO FM	Reportage, table ronde en studio, Microprogramme, Emission interactive, Emission grand-public	24
RADIO RURALE LOCALE LALO	Microprogramme, Emission interactive, Magazine	34
RADIO MONO "LA VOIX DE LOKOSSA	Table ronde en studio, Emission grand-public	8
Total général	-	182

5. Mécanisme de sélection et de validation des thématiques

Le tableau ci-après présente quelques thématiques réalisées par les radios dans le cadre de la mise en œuvre des contrats.

Tableau 3 : Liste des thèmes identifiés et diffusés par radios communautaires

Thèmes	Genre radiophonique
Présentation du PADMAR : financement-composante -stratégie d'intervention	Magazine
Qu'est-ce que le PADMAR et quelles opportunités pour la population qui nous écoute ?	Table ronde en studio
Source de financement -Comment fonctionne le groupement des producteurs-les différents produits maraichers-commercialisation	Emission grand-public
Structuration de la filière maraichère au niveau communal	Table ronde en studio
Procédure de sélection des bénéficiaires de PADMAR	Table ronde en studio
Utilisation des pesticides en production maraichère	Emission interactive
Jeu radiophonique : Formation d'un groupement - source de financement - Adhésion dans un groupement -les différents outils utilisés	Autres
Micro programme : Invité les populations à consommer les produits maraichers	Microprogramme
Utilisation des engrais organiques en production maraichère	Table ronde en studio
Impacts des activités réalisées sur la population : Bilan trimestriel	Emission interactive
Fabrication du compost	Magazine
Mise en œuvre des activités de PADMAR dans la commune : Niveau d'exécution et difficultés rencontrées	Table ronde en studio
Activités des bénéficiaires de PADMAR sur le terrain	Emission grand-public
Sensibilisation des populations à l'adhésion au PADMAR	Reportage
A la découverte des activités des bénéficiaires de PADMAR sur le terrain	Reportage

D'une façon générale, les thématiques abordées par les radios ont été proposées par le ProCaR lors de la formation des animateurs au lancement du partenariat avec ces derniers. Ces thèmes sont relatifs au ciblage, la stratégie d'intervention du PADMAR, au volet environnement, à la structuration de la filière, etc. Quelques autres thèmes ont été identifiés par les TSM en fonction des besoins réels sur le terrain. Toutes ces thématiques ont fait l'objet de planning validé par le projet et la radio.

Ce processus de validation fait ressortir une certaine faiblesse due à l'insuffisance dans l'implication des maraîchers. Par ailleurs, à part les informations sur le projet, les thématiques devraient se focaliser sur les besoins en information des maraîchers et les prochains contrats devront en tenir compte.

6. Appréciation des approches/outils de mise en œuvre des contrats

Comme souligné plus haut, 6 genres radiophoniques ont été utilisés par les radios dans le cadre de la mise en œuvre des contrats.

Pour une bonne analyse, il est important de rappeler le contenu de chaque genre :

- **Le reportage** : c'est une forme de récit d'un événement ou d'une situation, qui privilégie le témoignage direct. Certains journalistes de la radio et de la télévision utilisent le mot reportage pour désigner tout élément d'information qui implique le déplacement d'une équipe technique, quelle qu'en soit l'importance.
- **Le magazine** : émission périodique qui peut être construite sur un sujet ou une thématique, ou sur une diversité de sujets. Il peut être construit autour d'un seul sujet ou d'une thématique unique faisant appel à des modes de présentation divers. Il peut être constitué principalement d'entretiens en studio, de reportages en extérieur, ou faire alterner studio et reportages. Il dure le plus souvent entre 15 et 30mn et sont destinés soit au grand public (magazine des sciences, de vulgarisation), soit à un public plus restreint (magazine des jeunes, des femmes), soit à une catégorie professionnelle (magazine des moniteurs d'agriculture, des infirmiers, des sages-femmes, etc.). La production du magazine exige du journaliste des contacts avec plusieurs sources d'information.
- **La Table Ronde radiophonique ou Le débat radiophonique** : une réunion-débat ou une rencontre entre citoyens pour discuter, échanger et partager des opinions sur un thème, une nouvelle d'actualité... Il faut d'abord se pencher sur le sujet qui est analysé puis donner la parole à des invités choisis en amont (arbitrer et distribuer la parole aussi).
- **Emission grand Public** : c'est une émission réalisée sur le terrain en milieu réel avec un public bien ciblé. Elle est faite autour d'un ou plusieurs sujets d'actualité liés à vie sociale ou professionnelle de la cible. Elle est souvent accompagnée de musiques, folklores et rythmes locaux.
- **Emission Interactive** : Emission favorisant un échange avec le public. Notons que la Table Ronde et l'Emission Interactive véhiculent les mêmes messages et sont réalisés dans la même forme.
- **Le microprogramme** : Il dure 1 à 2mn. C'est un message court, répétitif, à caractère éducatif, qui frappe l'imagination et dont le but est essentiellement d'inciter le destinataire à un changement de mentalité et/ou de comportement. Il est diffusé sous forme de conseil, de témoignage avec un support musical. La technique du microprogramme a pour but de promouvoir un comportement de développement. Le même thème étant par exemple traité successivement dans une même série sous forme de témoignage, récit, simple annonce ou d'une courte dramatisation fictive.

Ces genres radiophoniques devraient permettre au projet d'informer de susciter l'adhésion des groupes cibles d'une part, puis rendre plus visibles au fur et à mesure les résultats obtenus et les bonnes pratiques identifiées, les capitaliser et les mettre à l'échelle d'autre part.

En tenant compte de ces différentes définitions des genres radiophoniques utilisés par les Radios Communautaires partenaires du ProCAR et des thématiques devant être diffusées, nous pouvons dire que ces genres radiophoniques sont pertinents. En effet :

- Les genres choisis sont variés et sont pour la plupart adaptés aux thématiques
- Plusieurs chaînes ont produit des émissions grand public et des magazines sur le terrain qui associent effectivement les cibles notamment les maraichers hommes et femmes ;
- La production des émissions interactives qui permettent le recueil du feedback, sont également réalisées ;
- L'attribution des lignes téléphoniques pour les femmes (radio couffo FM) lors de l'émission interactive ;

- La participation effective des femmes aux émissions réalisées sur le terrain ;
- Les plannings des productions faites sont respectés par les radios sauf radio Tonignon de Zogbodomey ;
- Les échanges RGSC /radio partenaires sous forme de conférence de production et les supervisions périodiques ont permis de produire des émissions à contenu identique dans plusieurs langues au sein d'une même radio ;
- La capitalisation des émissions par leur enregistrement sur des supports CD ou DVD archivés aussi bien au niveau de chacune des radios que du ProCaR.

Cependant, la mission a relevé quelques insuffisances comme :

- La non documentation de quelques feedbacks (témoignage des auditeurs confiés directement de façon verbale aux animateurs sur le terrain) ;
- L'organisation des émissions jeux radiophoniques avec des cadeaux à l'effigie d'autres Projets ;
- La non disponibilité des personnes ressources identifiées par les animateurs et TSM pour prendre part à la réalisation des émissions aux dates et heure prévues ;
- La faible participation des cibles prioritaires du PADMAR notamment les femmes aux émissions interactives.

Quant à l'outil de rapportage, la mission a relevé l'existence de rapport périodique élaboré par les radios chaque trimestre et mis à la disposition du ProCaR. Cependant, cet outil reste à être amélioré car manque d'éléments quantitatifs et analytiques pour apprécier la mise en œuvre des différents contrats. Pour les prochains contrats, il faudra veiller à inclure une évaluation des feedbacks trimestriel et un rapport global en fin de contrat.

7. Appréciation du taux d'exécution des activités/thématiques planifiées

Globalement, après 12 mois de mise en œuvre des contrats, les taux d'exécution physique varient entre 60% et 100%.

Toutes les radios ont exécuté leur planning de départ à l'exception de la radio TONAGNON de Zogbodomey qui l'a exécuté à 60%.

Le tableau ci-après fait le point de l'exécution physique des émissions planifiées.

Tableau n° 4 : Taux de réalisation des émissions prévues

Radios	Taux d'exécution
LA VOIE DE TADO	100%
RADIO KPASSE	100%
LA VOIX DE LA VALLÉE	100%
RADIO ADJA-OUÈRÈ	100%
TONASSE	100%
TONIGNON	60%
COUFFO FM	100%
RADIO RURALE LOCALE LALO	100%
RADIO MONO "LA VOIX DE LOKOSSA	100%

La plupart des radios ont réalisé les émissions conformément au planning retenu suite à la signature des contrats. Les plannings s'e sont étendus sur une période de 4 à 8 mois avec quelques retards relevés en début de mise en œuvre.

8. Participation des personnes ressources aux émissions

Dans le cadre de la réalisation des émissions radiophoniques, notamment les tables rondes en studio et les émissions interactives, des personnes ressources sont identifiés en collaboration avec les cadres du PADMAR ou les TSM à la base. Ces personnes ressources sont selon le cas, les TSM même, les cadres des ATDA, les cadres des DDAEP ou les cadres des structures partenaires au projet.

Pour l'ensemble des radios, 108 émissions sur 182 ont nécessité la présence de personnes ressources. Cependant, des cas de retard ou de changement de programmes ont été soulevés.

Le tableau ci-dessous montre l'appréciation des radios communautaires sur la participation des personnes ressources dans le cadre de la mise en œuvre de leurs contrats de partenariat avec le ProCaR.

Tableau 5 : Appréciation de la disponibilité des personnes ressources par les radios communautaires

RADIO	Oui		Oui mais difficilement		Non		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LA VOIE DE TADO	12	100%	0	0%	0	0%	12	100%
RADIO KPASSE	15	100%	0	0%	0	0%	15	100%
LA VOIX DE LA VALLÉE	18	100%	0	0%	0	0%	18	100%
RADIO ADJA-OUÈRÈ	5	100%	0	0%	0	0%	5	100%
TONASSE	10	100%	0	0%	0	0%	10	100%
TONIGNON	4	67%	2	33%	0	0%	6	100%
COUFFO FM	12	75%	0	0%	4	25%	16	100%
RADIO RURALE LOCALE LALO	18	100%	0	0%	0	0%	18	100%
RADIO MONO "LA VOIX DE LOKOSSA	8	100%	0	0%	0	0%	8	100%
Total général	102	93,5%	2	3,7%	4	2,8%	108	100,00%

L'évaluation révèle globalement une participation effective des personnes ressources pour 93,5% des émissions planifiées. Pour 3,7% des émissions planifiées, des cas de retard et/ou de changement de la personne identifiée au départ ont été observés Ce fut le cas au niveau de la radio TONIGNON de Zogbodomey. Cependant, pour 2,8% des émissions planifiées, on remarque l'indisponibilité des personnes ressources.

Des stratégies basées sur une meilleure planification, la bonne communication et surtout le déplacement vers les personnes ressources doivent être adoptées pour les futurs contrats.

En ce qui concerne l'appréciation des radios sur la qualité de la personne ressource au regard de la thématique et de l'émission réalisée, les principaux constats sont énumérés dans le tableau ci-après :

Tableau 6 : Appréciation de la qualité des personnes ressources par rapport aux émissions réalisées

	Bonne		Moyen		Faible		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LA VOIE DE TADO	12	100%	0	0%	0	0%	12	100%
RADIO KPASSE	15	100%	0	0%	0	0%	15	100%
LA VOIX DE LA VALLÉE	18	100%	0	0%	0	0%	18	100%
RADIO ADJA-OUÈRÈ	5	100%	0	0%	0	0%	5	100%
TONASSE	10	100%	0	0%	0	0%	10	100%
TONIGNON	5	83%	1	17%	0	0%	6	100%
COUFFO FM	12	100%	0	0%	0	0%	12	100%
RADIO RURALE LOCALE LALO	18	100%	0	0%	0	0%	18	100%
RADIO MONO "LA VOIX DE LOKOSSA	8	100%	0	0%	0	0%	8	100%
Total général	103	98%	1	2%	0	0%	104	100,00%

Cette appréciation a été faite sur la base des critères suivants :

- Bonne si sur 10 questions posées par les animateurs/auditeurs, la personne ressource arrive à donner des réponses satisfaisantes sur au moins 7 ;
- Moyenne si les réponses convaincantes données par la personne ressource varient entre 7 et 5
- Faible si les réponses convaincantes données par la personne ressource sont inférieures à 5.

Ainsi, sur les 104 émissions qui ont connu la mobilisation de personnes ressources, l'évaluation démontre globalement que 103 émissions ont été animées avec des personnes de ressources de bonne qualité. 2% de ces émissions ont été animées avec des personnes ressources de qualité moyenne. Ce fût le cas au niveau de la radio TONIGNON.

9. Appréciation des feedbacks (Méthode utilisée, l'analyse du contenu)

Globalement les feedbacks relevés par les responsables des radios se résument à des témoignages divers des auditeurs vers les animateurs ainsi que des demandes de compléments d'information. Cependant aucun support de preuve de feedbacks n'a été disponible pour matérialiser les différents feedbacks.

Il faut signaler qu'aucune des radios évaluées n'a de mécanisme interne d'évaluation des feedbacks des différents genres radiophoniques. Seul un cas de micros-trottoirs a été réalisé par la radio COUFFO FM de Klouékanmè.

De plus, pour la plupart des radios, il n'a jamais été organisé d'évaluation externe, sauf au niveau de la même radio COUFFO FM en 2018.

L'appréciation du feedback des bénéficiaires lors des focus groups permet de ressortir les principaux constats suivants :

Connaissance des émissions radiophoniques PADMAR par les bénéficiaires

D'une façon générale, il a été constaté que beaucoup de bénéficiaires du projet ne disposent pas de radios, en l'occurrence les femmes qui font recours tard dans la nuit à ceux de leurs conjoints. Cette situation a pour conséquence la non écoute à temps réel de certaines émissions diffusées.

Parmi les bénéficiaires qui disposent de radios, les discussions ont révélées qu'elles ont écouté au moins une fois les émissions radiophoniques sur le PADMAR surtout lorsqu'ils y ont participé. Par contre, les jours et heures de diffusion des émissions ne sont pas connus par nombre des personnes rencontrées. Ainsi, les diffusions et rediffusion sont pris au vol la plupart du temps.

Quelques rares cas de feedbacks ont été enregistrés. Cela s'est matérialisé par : appels téléphoniques, déplacements pour prises de renseignement. A titre illustratif, la Coopérative APT de Covè a enregistré la candidature de 72 jeunes désireux de se lancer dans l'activité de maraîchage après des émissions de sensibilisation animées par les membres.

Utilité des émissions et connaissances acquises pour améliorer la pratique du maraîchage :

Les thématiques développées lors des émissions ont été jugées intéressantes et instructives par les acteurs rencontrés : utilisation des fientes de volailles pour fertiliser le sol ; présentation du PADMAR ; comment s'autonomiser à travers le maraîchage, protection de l'environnement et la pratique du maraîchage, accès aux intrants de qualité ; vie associative au sein des OP (cette thématique a galvanisé les femmes de l'association à s'adonner à plein temps au maraîchage abandonnant celle de balayage de la ville qui les occupait entre temps).

Adéquation entre les thématiques développées et les besoins des hommes, des femmes et des jeunes

Des éléments recueillis des focus groups, on peut sans ambages affirmer que du point de vue des bénéficiaires du projet, les émissions radiophoniques sur le projet sont pertinentes. En effet, elles ont entre autres contribué à : faire connaître le projet. En témoignent les feedbacks reçus (acquérir des connaissances sur des thématiques en lien avec la pratique du maraîchage ; mettre les bénéficiaires sur orbite ; faire dans une moindre mesure, la promotion des produits/sites de certains acteurs de la filière (producteur, distributeur d'intrant)). Seulement, il importe de noter que la grande majorité des bénéficiaires rencontrés n'ont pas une perception claire des avantages à tirer des contrats signés avec les radios partenaires, ils ne connaissent pas les conditions de participation aux émissions ni les horaires de diffusion de celles-ci.

Par ailleurs, les thématiques développées au cours des émissions ne prennent pas suffisamment en compte tous les maillons des filières, seules les maillons la production et la distribution d'intrants semblent être les plus ciblées, toute chose qui ne reflète pas bien la vision de développement de la filière maraîchère. De plus, certains groupes cibles spécifiques du projet ne voient pas leurs préoccupations prises en compte dans les thématiques abordées, notamment les jeunes et les

femmes. Ce qui révèle une faible implication des sous-groupes cibles prioritaires du projet dans l'identification des thématiques objets des émissions.

10. Appréciation de l'exécution financière (TEF)

Les décaissements du ProCaR dans le cadre de la mise en œuvre des contrats cadres avec les radios, se fait par présentation par ces dernières des factures de prestation.

A l'issue de l'évaluation des conventions, les taux de décaissement/justification financière de chacune des radios évaluées se présentent comme suit :

Tableau 7 : Taux d'exécution financière des contrats avec les radios

Radios	Taux d'exécution
LA VOIE DE TADO	100%
RADIO KPASSE	100%
LA VOIX DE LA VALLÉE	100%
RADIO ADJA-OUÈRÈ	100%
TONASSE	0%
TONIGNON	0%
COUFFO FM	100%
RADIO RURALE LOCALE LALO	100%
RADIO MONO "LA VOIX DE LOKOSSA	100%
Ensemble radios	78%

D'une façon générale, les contrats de prestation avec les radios ont été justifiés à hauteur de 78%. En effet, toutes les radios ont transmis leurs factures au ProCaR et ont été payés à l'exception de TONIGNON et TONASSE.

11. Classement des radios communautaires par ordre d'excellence

Le classement des radios communautaires a été effectué sur la base de la note obtenue à l'issue de l'évaluation. Cette note tient compte des critères de (i) pertinence du genre radiophonique, du canal de diffusion, de la thématique ; (ii) de l'efficacité ; (iii) de l'efficience ; (iv) de l'impact et (v) de la durabilité (voir annexe 3). Le renouvellement du contrat est possible si la note totale est supérieure ou égale à 14/20.

Tableau 8 : Note et classement des radios communautaires

Radios communautaires	Nombre d'activités réalisées	Point obtenu (sur 20)	Rang	Observations
LA VOIE DE TADO	18	16	4 ^{ème} Ex	
RADIO KPASSE	20	16	4 ^{ème} Ex	
LA VOIX DE LA VALLÉE	37	18	2 ^{ème} Ex	Existence de dispositif de recueil de feedback des auditeurs

RADIO ADJA-OUÈRÈ	8	16	4 ^{ème} Ex	
TONASSE	15	16	4 ^{ème} Ex	
TONIGNON	10	9	9 ^{ème}	Non-exécution de toutes les activités planifiées (25% réalisées) Pas de recueils de feedback
COUFFO FM	17	20	1 ^{er}	Existence de dispositif de recueil de feedback des auditeurs Evaluation externe faite
RADIO RURALE LOCALE LALO	34	16	4 ^{ème} Ex	
RADIO MONO "LA VOIX DE LOKOSSA	8	18	2 ^{ème} Ex	Existence de dispositif de recueil de feedback des auditeurs

Au terme du classement des radios communautaires, on note que la première place est occupée par la radio COUFFO FM de Klouékanmè et la dernière par la radio TONIGNON. Pour les autres radios les moyennes varient entre 16 et 18/20.

Au regard des notes obtenues et sauf autres considérations, huit (08) radios sur neuf (09) évaluées sont aptes à jouir du renouvellement de leur contrat avec le ProCaR au titre de 2019-2020.

12. Recommandations

Au vu des observations faites tant à l'issue des entretiens avec les radios communautaires qu'en focus group avec les producteurs maraîchers, la mission recommande :

- **A l'endroit du ProCaR/PADMAR**
 - ✓ Revoir le type du contrat annuel actuel en le muant en contrat de Prestation ;
 - ✓ Maintenir la durée du contrat à un an renouvelable mais avec un Plan trimestriel de suivi des prestations ;
 - ✓ Insérer dans les contrats de partenariat avec les radios des indicateurs objectivement vérifiables pour apprécier les effets des émissions thématiques ;
 - ✓ Inclure dans le contrat, l'obligation de rendre compte à travers des rapports trimestriels qui font ressortir les feedbacks des auditeurs et rapport de fin de prestation ;
 - ✓ Impliquer fortement les bénéficiaires dans le choix des thématiques ;
 - ✓ Organiser des séances de mise à niveau d'information des Responsables des Radios ainsi que des Personnes Ressources identifiées par les cadres du projet ;
 - ✓ Revoir pour certaines radios, les heures de diffusion des émissions à la convenance des bénéficiaires ;
 - ✓ Réaliser des gadgets à l'effigie du programme à mettre à la disposition des radios communautaires ;
 - ✓ Ajouter au contrat, des émissions de marketing des produits des bénéficiaires.

- **A l'endroit des radios partenaires**
 - ✓ Mettre sur supports diffusables via les réseaux sociaux les émissions thématiques ;
 - ✓ Renforcer les microprogrammes pour rendre visible les itinéraires techniques de production des bénéficiaires ;
 - ✓ Privilégier les émissions grand public : Cas d'Atchakpodji
 - ✓ Rendre compte périodique de la mise en œuvre du contrat à travers les canevas de rapportage mis à disposition ;
 - ✓ Insérer des jeux radiophoniques dans les contrats ;
 - ✓ Augmenter le nombre d'animatrices dans le personnel des radios (des animatrices existent au sein des radios, leur conversion sur les émissions sur le projet sera d'un atout pour d'avantage susciter l'intérêt des femmes) ;
 - ✓ Renforcer la présence des femmes personnes ressources pour la réalisation des émissions.

- **A l'endroit des radios TONIGNON et TONASSE**
 - ✓ Envoyer, au plus tard le 17 août, les factures de paiement à la hauteur de la prestations fournies.

Conclusion

La mission d'évaluation des contrats avec les radios s'est globalement bien déroulée et a permis d'atteindre les objectifs visés. Globalement, le taux d'exécution physique est satisfaisant. En effet, la plupart des radios ont réalisé les émissions conformément au planning retenu. Aussi, à quelques exceptions près, une participation effective des personnes ressources a été constatée. Cependant, les thématiques développées au cours des émissions n'ont pas suffisamment pris en compte tous les maillons de la filière.

A l'issue de l'évaluation sur la base des critères bien précis, huit (08) radios sur neuf (09) ont obtenu des moyennes supérieures ou égales à 14/20, donc devront voir leur contrat se renouveler.

Des recommandations ont été formulées dans le cadre de l'amélioration des prochains partenariats. Il s'agit prioritairement de (i) la révision de la nature du contrat, (ii) la mise en place d'un meilleur système de suivi-évaluation de la mise en œuvre des contrats, (iii) donner la priorité aux émissions grand public et (iv) du renforcement du dispositif de feedback des auditeurs. Par ailleurs, il faudra confier le suivi de proximité des productions radiophoniques aux TSM de la commune d'implantation de la radio.

Annexe 1 : Liste nominative de l'équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation se présente comme suit :

Structures	Fonctions	Identités
ProCaR/PADMAR	CSE PADMAR	Rosine AZONTONDE TAMBAMOU
	RGJC	Tatiana YABI MAMA
	RGSC	Echimaël CHABI
MAEP	Chef Division	Noé KASSAH

Annexe 2 : Liste de présence des entretiens avec les radios

N °	Noms et prénoms	Structures	Contacts
RADIO LA VOIX DE LOKOSSA			
1	GUIDI SEBASTIEN	RADIO	97305050
2	ASSOUTO FIACRE	RADIO	97270404
3	YABI MAMA TATIANA	PROCAR	97130575
4	TAMBAMOU ROSINE	PROCAR	97113692
5	CHABI ECHIMAEEL	PROCAR	97581640
RADIO ADJA-OUERE			
1	LEGBA MAXIM	RADIO	97166141
2	HABIB HOUNDAFODE	RADIO	96291116
3	OGOUTON D. PAUL	RADIO	96600191
4	ADEYE CHRISTELLE	RADIO	97395032
5	TAMBAMOU ROSINE	PROCAR	97113692
6	YABI MAMA TATIANA	PROCAR	97130575
7	CHABI ECHIMAEEL	PROCAR	97581640
8	KASSAH NOE	MAEP	96018720
RADIO COUFFO FM			
1	CHABI ECHIMAEEL	PROCAR	97581640
2	TAMBAMOU ROSINE	PROCAR	97113692
3	TCHOBO D. THIERRY	RADIO	95284448
4	BADOU DESIRE	RADIO	94603091
5	MOUICHIA WILFRIED	RADIO	97234975
6	GBECHI HERVE	RADIO	64559507
7	SOCHINOUS B. BARTHELEMY	RADIO	97514296
8	AGOLI-AGBO MATHILDE	RADIO	64160253
RADIO LALO			
1	TAMBAMOU ROSINE	PROCAR	97113692
2	AKODJI G. ROLAND	RADIO	96 09 20 95
3	ATCHAHOWE B. MELAINE	RADIO	97225286
4	HASSANE HAKIM	RADIO	97 094 577

5	AGOSSA GEORGES	RADIO	95704905
6	CHABI ECHIMAEEL	PROCAR	97581640
7	LOHOU K. FREDERIC	RADIO	97224727
RADIO TONIGNON DE ZOGBODOMEY			
1	LALAYE GEORGES	RADIO	97254711
2	HOUNDEKPOGNI EMMANUEL	RADIO	96990760
3	TAMBAMOU ROSINE	PROCAR	97113692
4	YABI MAMA TATIANA	PROCAR	97130575
5	GLIN SENANKPON	RADIO	94864634
6	GOHOUNGO PARFAIT	RADIO	95570473
7	ALOGAN PATERNE	RADIO	66353677
RADIO LA VOIX DE LA VALLE			
1	ZOCLANCLOUNON FELICIEN	RADIO	67840054
2	CHABI ECHIMAEEL	PROCAR	97581640
3	YABI MAMA TATIANA	PROCAR	97130575
4	AZONYIADJA DIMITRI	RADIO	97907241
5	KASSAH NOE	MAEP	96018720
6	TAMBAMOU ROSINE	PROCAR	97113692
7	AHOUCANDJINOU DIDIER METONOU	RADIO	97630705
RADIO LA VOIX DE TADO			
1	YABI MAMA TATIANA	PROCAR	97130575
2	SAGBO BARNABE	RADIO	97726198
3	CHABI ECHIMAEEL	PROCAR	97581640
4	KASSAH NOE	MAEP	96018720
5	SOUBEROU Faycatou	PROCAR	97721884
6	NASSEHOU PRUDENT	RADIO	97142848
7	VIGAN PRISCA	RADIO	97476516
8	TAMBAMOU ROSINE	PROCAR	97113692
RADIO TONASSE			
1	YABI MAMA TATIANA	PROCAR	
2	KASSAH NOE	MAEP	
3	AHOSSI JEAN	RADIO	
4	ADJAIGBE AIME	RADIO	
5	KOSSOMBO CYRILLE	RADIO	
6	TAMBAMOU ROSINE	PROCAR	
7	CHABI ECHIMAEEL	PROCAR	

Annexe 3 : Notation des radios

Critères	Modalités	Notes obtenues									Barème/ noté sur
		Tonignon	Kpassè	Tado	Tonassè	Couffo FM	Lalo	Lokossa FM	Voix vallé	Adja-Ouèrè	
Pertinence	Pertinence thématiques par rapport aux besoins des bénéficiaires (100% Pertinent=2pts; entre 50% et 100%=1pt; <50%=0)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4
	Pertinence par rapport au canal de diffusion (Pertinent =1pt; Faible =0pt)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Pertinence par rapport au genre radiophonique (Pertinent =1pt; Faible =0pt)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Efficacité	Si TEP <50% =0	1	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Si TEP Entre 50% et 90% =1										
	Si TEP Entre 90% et 100% =3										
	Si TEP >=100% =4										
Efficience	Si Indice efficience >=1 =4	0	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Si Indice efficience Entre 0,8 et 1 = 2										
	Si Indice efficience <0,8 =0										
Impact	Utilisation d'un moyen de mesure sans preuve=0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
	Utilisation d'un moyen de mesure avec preuve=2pts	0	0	0	0	2	0	2	2	0	
	Analyse des résultats avec propositions concrètes d'améliorations documentées (thématiques, méthodes etc)=2pts	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
Durabilité ()	Existence d'un point focal =1pt	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4
	Existence d'animateurs affectés par langue=1pts	1	1	1	1	1	1	1	1	1	

	Existence d'une tranche fixe =1pts	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Existence de thématiques liées à la préservation de l'environnement et à l'adaptation aux changements climatiques =1 pt	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Note totale		9	16	16	16	20	16	18	18	16	